

La forêt domaniale de Fausses-Reposes, une ancienne forêt royale aux portes de Paris





Sommaire

La forêt domaniale de Fausses-Reposes, une ancienne forêt royale aux portes de Paris

- Découvrir une forêt ancienne
- Accueillir le public dans un espace de balade et de loisirs nature
- Préserver une forêt riche en biodiversité
- Réguler la faune par la chasse, une tradition au temps des rois
- Gérer durablement selon les critères de la multifonctionnalité



En Ile-de-France, les enjeux particuliers de gestion des forêts périurbaines

L'Office national des forêts, en un clin d'œil





Pavillon du Butard

La forêt domaniale de Fausses-Reposes, une ancienne forêt royale aux portes de Paris

Grande de plus de 600 hectares, la forêt domaniale de Fausses-Reposes est la seconde plus vaste forêt des Hauts-de-Seine après celle de Meudon. Elle est localisée sur deux départements (Hauts-de-Seine et Yvelines) et huit communes, sur la rive gauche de la Seine.

Très accidentée, son nom vient de l'expression 'faux repos' terme de vénerie : le gibier comme les cerfs ou sangliers s'abritait dans ces 'fosses' et fourrés pour se cacher des chasseurs.

Comme toutes les forêts publiques, elle est gérée par l'Office national des forêts.

Découvrir une forêt ancienne

On retrouve des traces de la présence de l'homme au néolithique sur plusieurs sites de la forêt de Fausses-Reposes (grattoirs et outils en silex). Celle-ci est une émanation des deux immenses forêts de l'Ouest parisien : "forêt d'Yvelines et forêt du Rouvray" à l'époque gallo-romaine.

Au Moyen-Âge, les forêts deviennent propriété des rois et seigneurs qui parfois en font don aux abbayes. La forêt se morcelle alors entre différents propriétaires. Elle subit également des défrichements au XII^e siècle pour étendre les terres cultivables. Des villages et hameaux (Marnes la Coquette, Chaville...) en lisière de la forêt se développent au XII^e siècle : le bois ainsi que les produits de la forêt (bois mort, cueillette...) sont déjà très recherchés par la population.

Les forêts sont aussi à cette époque le repaire de brigands. La gestion de cette forêt est confiée à cette époque aux abbayes parisiennes et les paysans sont autorisés à effectuer des prélèvements.

Au XVII^e siècle, la forêt devient propriété des seigneurs et exclusivement un territoire de chasse pour le roi. En témoignent différents pavillons de chasse (Pavillon du Butard, classé monument historique) ainsi que le tracé des chemins en étoile.

Le massif giboyeux de Fausses-Reposes devient une forêt de la République à la Révolution Française qui sera gérée selon les principes du code forestier (1827).

La forêt de Fausses-Reposes a été classée en Forêt de protection en 2007, garantissant l'intégrité forestière face aux enjeux d'urbanisation.



Une forêt caractérisée par ses richesses naturelles, historiques et paysagères

La forêt de Fausses-Reposes est caractérisée par ses paysages de reliefs et vallons qui lui procurent des points de vue remarquables. Les étangs de Corot occupent un fond de vallon. Elle est parcourue par un important réseau de rigoles et fossés à ciel ouvert, qui servaient à collecter, stocker et distribuer les eaux vers les domaines royaux et ceux de la haute noblesse.

Limons, argiles à meulière et sables constituent les sols de cette forêt dominée par les châtaigniers (47 %), les chênes (sessiles et pédonculés). On trouve également quelques hêtres, érables, merisiers, bouleaux, charmes...

La forêt de Fausses-Reposes a été façonnée par un traitement de taillis sous futaie (peuplement mixte avec exploitation de taillis issus de souches et de futaies issues de graines) jusque dans les années 1960. Le taillis a vieilli et aujourd'hui le peuplement est composé d'arbres du même âge.

Accueillir dans un espace de balade et de loisirs nature

En raison de l'augmentation de la population en Ile-de-France, le nombre de visiteurs s'est nettement accru ces 30 dernières années.

La fréquentation de la forêt est estimée à plusieurs millions de visites par an avec principalement une fréquentation de proximité. Face à une demande de ressourcement, la forêt offre à une population de plus en plus citadine de nombreuses possibilités de loisirs nature. Composée fortement de châtaigniers, l'activité de cueillette de châtaignes est très appréciée du public.

Forêt urbaine (90 % de son périmètre est urbanisé), localisée à 14 km de Paris, la forêt de Fausses-Reposes est aménagée de :

- 12 km de routes forestières,
- 55 km de chemin en grave ou terrain naturel,
- 5 km de chemins pour les vélos,
- 25 km de pistes cavalières,
- d'un GR®,
- de 4 parcs forestiers,
- de sites d'accueil,
- de pelouses très fréquentées, espaces de transition entre la forêt et les parcs urbains.



Elle est traversée par de nombreuses routes, une autoroute et une voie ferrée.

Mais la forêt n'est pas un parc urbain, il est nécessaire de préserver les deux autres fonctions de la forêt au côté de l'accueil du public : production des bois et préservation de la biodiversité.



L'hôtel à abeilles sur le sentier du Belvédère de la Ronce

Par ailleurs, la forte fréquentation de cette forêt amène de l'érosion des sols par le piétinement.

Pour préserver la forêt, l'ONF aménage les sites selon des schémas d'accueil. Cela doit permettre de canaliser les populations afin de préserver l'équilibre fragile de la forêt. Ainsi des zones d'accueil sont privilégiées : entrées de forêt, parkings, cheminements et des zones de cœur de forêt restent volontairement 'vierges' de tout équipement afin de créer des espaces de quiétude pour la faune.



Landes à callunes

Préserver une forêt riche en biodiversité

L'ONF gère la forêt domaniale de Fausses-Reposes avec l'objectif de préserver et de valoriser la biodiversité.

Grâce aux landes à callunes, aux clairières forestières (entrées de forêts, parcs forestiers, lisières, trouées de régénération...) composées de diverses espèces végétales herbacées et de trouées, une flore riche s'est installée. Ces milieux hébergent divers oiseaux, chiroptères, insectes...



Mare de Travers

Cette diversité écologique est complétée par la présence de 5 mares et de nombreux fossés où se développent amphibiens, joncs et flore aquatique et d'un îlot de sénescence de 1,5 hectares (îlot de vieux bois préservés permettant la conservation d'espèces inféodés aux vieux peuplements).

Les coupes forestières ponctuent le massif de clairières 'intéressantes' et rendent le milieu original sur un plan écologique : ombre et lumière, milieux secs ou humides s'alternent et profitent à toute la faune et la flore.

Enfin les lisières marquant les limites entre la forêt et le milieu urbain recèlent d'espèces typiques des milieux ouverts comme la Lapsame, Benoite commune, l'Épière en ombrelle...

Mais du fait de proche urbanisation, la forêt de Fausses-Reposes est colonisée par différentes plantes invasives venant des parcs et jardins, comme le lilas, la renouée du Japon ou le laurier cerise dont les fruits sont toxiques.



Hêtre Cordon

Elle recèle **quelques spécimens d'arbres remarquables**, (chênes, hêtres, châtaigniers) dont la forme, les dimensions et le diamètre en font des curiosités appréciées. Ils sont situés le long des allées forestières ou à des carrefours.

La faune se compose :

- de crapauds, tritons du fait des milieux humides,
- martres, hermines, belettes, écureuils roux, renards...
- d'oiseaux : corneille, pie, choucas, geai, pic-épeiche, sitelle, buse, faucon crécerelle, chouette hulotte et chouette effraie, merle, grive, pinson, chardonneret, mésange, troglodyte, rouge-gorge...



Réguler la faune par la chasse, une tradition au temps des rois

En l'absence de prédateurs naturels, la chasse est une activité indispensable pour réguler les populations animales présentes (des suivis par des bio-indicateurs s'attachent plus précisément à connaître l'impact des animaux sur le milieu) et permettre un équilibre sylvo-cynégétique : en effet, un trop grand nombre d'animaux engendre une pression importante sur les semis et les jeunes arbres et leur nombre doit être maintenu à un niveau compatible avec la dynamique forestière.

En forêt de Fausses-Reposes, la population de chevreuils commence à être régulée par la chasse afin de maintenir l'équilibre sylvo cynégétique.

L'ONF gestionnaire veille au bon équilibre des espèces dans le milieu forestier environnant.



Gérer durablement selon les critères de la multifonctionnalité

Héritier des Eaux et Forêts, l'ONF met en œuvre au quotidien une gestion forestière durable dans le cadre du code forestier ainsi que des politiques environnementales européennes, nationales et régionales qui en régissent les orientations.

L'ONF gère la forêt domaniale de Fausses-Reposes, comme toutes les forêts publiques, en prenant en compte les trois piliers de la multifonctionnalité :

- préserver et mettre en valeur la biodiversité,
- accueillir un public avide de nature, en respectant les capacités d'accueil de la forêt,
- alimenter la filière bois par la production de bois, matériau renouvelable par excellence.

Ces fonctions font partie intégrante de **l'aménagement forestier**, document de gestion propre à chaque forêt, approuvé par arrêté ministériel établi pour une durée de 15 à 20 ans. Les aménagements forestiers sont périodiquement révisés : ils intègrent les différents objectifs de politique forestière, les déclinent en fonction des caractéristiques propres de la forêt et les traduisent notamment en programme de travaux et de coupes sylvicoles.

L'aménagement forestier de la forêt de Fausses-Reposes a été approuvé par arrêté ministériel pour la période de 2005-2024.

La forêt de Fausses-Reposes est à régénérer

Comme beaucoup de forêts d'Ile-de-France, Fausses-Reposes est une forêt vieillissante qu'il faut régénérer. Beaucoup de chênes âgés présentent des signes de dépérissement, du fait notamment de la sécheresse.

Des coupes de régénération s'imposent : les vieux arbres sont coupés, permettant un apport de lumière qui favorise la croissance de jeunes semis, à chaque fois que la régénération naturelle du chêne est possible.

Ces semis représentent l'avenir de la forêt et atteindront le stade de jeunes futaies en trente ans.

Ces travaux impliquent des changements du paysage forestier qui peuvent heurter et inquiéter les usagers car bouleversant la vision quotidienne du paysage.

C'est pourquoi l'ONF, au moyen de campagnes d'information et de communication, s'attache à expliquer au public l'importance des actions menées, en faveur d'une forêt diversifiée et pérenne.

à



En Ile-de-France, les enjeux particuliers de gestion des forêts périurbaines

Avec 80 millions de visites par an, les forêts d'Ile-de-France sont très appréciées d'un public de plus en plus citoyen, en quête de ressourcement et de nature.

En effet, en Ile-de-France, la forêt est d'abord perçue comme un espace d'évasion hors la ville, un espace naturel, calme et non pollué. C'est également un espace de sociabilité et partage, lieu d'échange privilégié avec des proches.

Très sollicitées, les forêts sont aussi fragilisées par un grand nombre de public venant s'y promener.

> **80** millions de visites
par an dans les forêts
d'Ile-de-France <

Face à cet engouement croissant d'accéder à la forêt, l'ONF doit préserver l'équilibre des forêts et mène une réflexion permanente sur les capacités d'accueil des forêts, la compatibilité des différentes activités, et le 'juste' équipement qui permet de ne pas trop artificialiser les lieux.

Les forêts domaniales sont à gérer selon les trois critères de la multifonctionnalité : elles ne sont ni des parcs urbains ni de grands jardins.

Elles subissent de nécessaires transformations afin que les générations futures puissent bénéficier des mêmes belles forêts que celles d'aujourd'hui.

Le forestier agit à une échelle temporelle différente des autres domaines sociétaux. Il travaille toujours pour l'avenir.



L'Office national des forêts, en un clin d'œil

Établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964, héritier des Eaux et Forêts, l'Office national des forêts est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France. Son action est menée dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'Etat. Il assure la gestion durable des forêts publiques françaises, soit près de 10 millions d'hectares de forêts et espaces boisés en France métropolitaine et dans les DOM.

L'ONF :

> **mobilise du bois pour la filière** (environ 40% du bois mis sur le marché en France) pour les forêts publiques ;

> L'ONF en quelques chiffres

9 500 personnes

9 directions territoriales

5 directions régionales

50 agences territoriales

près de 300 unités territoriales

budget 2012 : 855 M€ <

> **effectue des prestations de services** pour les collectivités et des clients privés en s'appuyant sur une organisation territoriale déconcentrée, des agences travaux, des bureaux d'études et des réseaux de compétences spécialisés ;

> **assure des missions de service public** pour la prévention et la gestion des risques naturels : en montagne avec ses services RTM (Restauration des terrains en montagne), sur le littoral avec sa Mission Littoral, en zone Sud en mobilisant sa mission DFCI (Défense des forêts contre les incendies) en liaison avec la Sécurité civile ;

> **augmente la "valeur biodiversité" des forêts** par la prise en compte de la biodiversité dans la gestion courante des forêts, l'importance du réseau Natura 2000 en forêt publique, et l'extension de son réseau de réserves biologiques ;

> **dynamise le rôle de la forêt et des "produits bois"** au service de la lutte contre les changements climatiques ;

> **agit au service de la société** pour offrir une forêt accueillante.

L'exercice de ces missions contribue au maintien d'activités et d'emplois en zones rurales.

En savoir plus
<http://www.onf.fr/>